

<https://snetap-fsu.fr/Avancement-de-corps-par-liste-d-aptitude-des-personnels-relevant-du-MAA-au.html>



Avancement de corps par liste d'aptitude des personnels relevant du MAA au titre de 2021

- Métiers -

Date de mise en ligne : mercredi 26 mai 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La présente note fixe, pour les agents relevant du MAA, la procédure de promotion par liste d'aptitude à appliquer en 2021 pour les promotions prenant effet au 1er juillet 2021 pour les corps de secrétaires d'administration, de techniciens de formation et de recherche, de techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture, d'attachés d'administration de l'Etat, d'assistants ingénieurs, d'ingénieurs d'études, d'ingénieurs de recherche.

La présente note de service fixe, pour les agents relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la procédure visant à l'établissement, pour l'année 2021, des listes d'aptitude d'accès aux corps de :

- Secrétaires administratifs
- Techniciens de formation et de recherche
- Techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture
- Attachés d'administration de l'Etat
- Assistants ingénieurs
- Ingénieurs d'études
- Ingénieurs de recherche

Télécharger la note de service :

<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Calendrier à retrouver en p28 de la présente note de service.